

# Refus d'inscriptions, discriminations contre les étudiants étrangers : *Faisons céder la présidence !*

## Les problèmes d'inscription

Alors que les cours ont commencé depuis plusieurs semaines, 30 personnes sont toujours sans inscription. Grâce aux actions menées par les sans-facs et les étudiants qui les soutiennent, la présidence a fini par céder sur l'inscription de 200 étudiants mais elle refuse toujours toute négociation à propos des étudiants concernés par une mesure discriminatoire : la Demande d'Admission Préalable (DAP).

Il s'agit d'une procédure de pré-inscription obligatoire pour les étudiants hors UE avec un bac de leur pays d'origine, qui doit être effectuée 9 mois avant la rentrée ! La plupart du temps, les étudiants concernés ne sont pas au courant de cette démarche. Quand ils se présentent à la fac pour s'inscrire en juillet ou septembre comme les autres, on leur dit que, pour eux, il est trop tard. Mais pourquoi au juste imposer une pré-inscription pour les étudiants étrangers ? Pourquoi les victimes de la DAP sont-ils les étudiants venus des pays pauvres et notamment des anciennes colonies françaises ?

Pour nous, l'université doit être ouverte à tous, sans discrimination, ni sélection sur la base de l'origine, de la nationalité...

Entre l'année dernière et cette année, les effectifs de l'université ont baissé de 1,85 %... Dans ces conditions, il est encore plus absurde de refuser des étudiants qui ont tous les diplômes nécessaires pour suivre leurs études.

## Etudiants étrangers : la discrimination au quotidien

L'administration choisit d'appliquer cette disposition alors que le président et le vice-président ont le pouvoir d'inscrire ceux qu'ils veulent. La direction de l'université applique cette procédure raciste avec zèle et de plus, elle ne fait rien pour les étudiants qui sont inscrits à la fac et qui se

retrouvent sans-papiers. En effet, même en ayant obtenu une inscription, l'obtention d'un titre de séjour n'est pas garantie, et même quand on a un titre de séjour, la préfecture peut refuser de le renouveler en cas de redoublement ou de réorientation.

Le président de P10 s'est prononcé pour les Centres pour les Etudes en France (CEF, dont l'application est voulue par Sarkozy), centres administratifs visant à sélectionner les étudiants dès le pays d'origine en fonction de leurs ressources, de la filière qu'ils veulent intégrer... « Liberté, Egalité, Fraternité »... mais pas pour les étudiants étrangers !

## La direction répond par la répression

Il y a deux semaines, le vice-président a rompu les négociations. Le 30/10, une action de blocage du bâtiment administratif a donc été organisée par les sans-facs et les étudiants qui les soutiennent, pour exiger une entrevue avec les responsables. Les services de sécurité se sont permis de s'attaquer à la bombe lacrymogène aux étudiants qui demandaient tout simplement à obtenir un rendez-vous et qui se battaient pour un droit élémentaire : celui d'étudier, le droit à l'éducation pour tous. Suite à cette action, la direction n'a accepté l'inscription que d'un étudiant relevant de la DAP (il l'avait effectuée mais avait été refusé pour des motifs illégaux). Les autres ne sont toujours pas inscrits.

C'est pourquoi le RUSF demande à rencontrer l'administration : pour obtenir l'inscription de tous ces étudiants, et l'arrêt des procédures discriminatoires dont ils sont victimes.

**A l'heure où les discriminations racistes et les expulsions de sans-papiers se multiplient, nous devons réagir et ne pas laisser faire !**

### Exigeons :

- Inscription pour tous !
- Suppression de la DAP
- Régularisation de tous les Sans-papiers !
- La carte d'étudiant doit donner accès à une carte de séjour

**PERMANENCE d'aide  
aux étudiants étrangers  
JEUDI 10h-12h, salle ? bât. ?**

**Mercredi 22 Nov  
AG à 12h, Amphi ?  
Rassemblement :  
14h, devant la Préfecture  
de Nanterre**



**Sans-facs et Réseau Université Sans Frontière**  
(soutenu par : CGT, CUUD, JCR, LCR, SNASUB-FSU, SUD-Etudiants, UNEF...)